

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

fusion de plusieurs sections réparties dans différents offices fédéraux

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: fusion de plusieurs sections réparties dans différents offices fédéraux, 2008 – 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Lebensmittel	1

Abkürzungsverzeichnis

SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
BAG	Bundesamt für Gesundheit
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft

SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFAG	Office fédéral de l'agriculture

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Lebensmittel

MOTION
DATUM: 10.06.2008
ELIE BURGOS

Contre l'avis du Conseil fédéral, le Conseil des Etats a adopté une motion Germann (udc, SH), qui demandait au gouvernement d'améliorer l'efficacité, de renforcer la sécurité du droit et de simplifier l'exécution dans le domaine de la sécurité des denrées alimentaires et des produits. Le député préconisait pour ce faire une **fusion** judicieuse et ciblée **de plusieurs sections réparties dans différents offices fédéraux** (OFSP, OVF, SECO, OFAG), qui ne s'occupent chacun que d'un secteur particulier, et permettre ainsi de créer un service unique qui servira d'interlocuteur aux milieux économiques, au commerce, à la production, à l'agriculture, aux milieux scientifiques et aux consommateurs, et sera également actif au niveau international.¹

ANDERES
DATUM: 11.06.2009
ELIE BURGOS

Bien que le Conseil des Etats l'ait adoptée en 2008, le Conseil national a suivi l'avis de sa commission compétente et du Conseil fédéral, et a rejeté la motion Germann (udc, SH) qui demandait à ce dernier d'améliorer l'efficacité, de renforcer la sécurité du droit et de simplifier l'exécution dans le domaine de la sécurité des denrées alimentaires et des produits au travers d'une **fusion** judicieuse et ciblée **de plusieurs sections réparties dans différents offices fédéraux** (OFSP, OVF, SECO, OFAG).²

1) BO CE, 2008, p. 485 s.

2) BO CN, 2009, p. 1224 s.